

PUBLIER AUTOMATIQUEMENT SUR CONSTRUCTION21

Si vous publiez régulièrement des actualités sur votre site, vous avez la possibilité de les relayer automatiquement et rapidement sur Construction21, qu'il s'agisse d'articles ou d'événements.

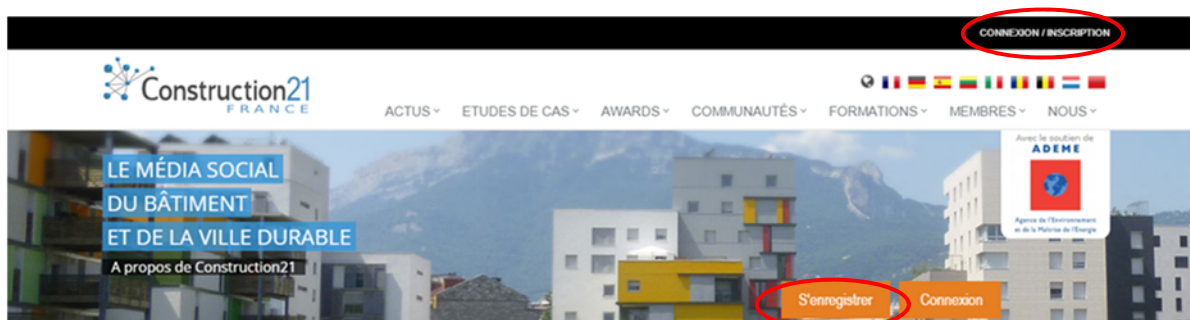
Vos contenus y gagnent encore plus de visibilité et n'en seront que mieux référencés dans les moteurs de recherche. Ils bénéficieront également des relais quotidiens que nous effectuons sur nos comptes réseaux sociaux comme Twitter, LinkedIn, Viadeo, ou Scooplt.

Vos actualités seront publiées sous votre propre compte Construction21 et comporteront bien sûr, un lien retour vers votre site.

1 CREER VOTRE COMPTE

Allez sur Construction21

Cliquez sur « Connexion / Inscription » puis sur « S'inscrire sur Construction21 »



2 RENTRER VOS DONNEES PERSONNELLES

Renseignez tous les champs et cliquez sur ENVOYER.

Formulaire d'enregistrement

Mail:

Prénom:

Nom:

Mot de passe:

Confirmation:

Organisation:

Je souhaite recevoir des informations proposées par les partenaires de Construction21

Veillez cocher cette case afin de confirmer que vous avez lu et accepté l'ensemble des [conditions générales d'utilisation \(CGU\)](#).

J'ai lu et j'accepte les CGU

Votre mot de passe doit contenir au moins 6 caractères, mélange de chiffres et de lettres

3 ACTIVER VOTRE COMPTE

Un email vous est envoyé dès que votre compte est créé.

Cliquez sur le lien fourni pour activer votre compte. Si l'email n'arrive pas dans la minute suivante, consultez votre boîte "indésirables" ou contactez le webmaster via le formulaire contact.

4

FOURNIR UN FLUX RSS

Pour relayer automatiquement vos actualités, Construction21 a besoin d'un flux protocole RSS 2.0. Ce flux doit comprendre les informations suivantes :

- Contenu (la totalité de l'article : le titre, le texte complet + la ou les photos)
- Un lien url qui renvoie vers la page originale de l'article

Demandez à votre webmaster de vous donner le ou les flux RSS correspondant aux types de contenus que vous voulez voir relayés sur Construction21.

Fournissez les flux RSS et le nom d'utilisateur Construction21 sous lequel vous souhaitez voir publiés vos contenus.

Vos actualités arrivent dans la file de modération de Construction21. L'équipe de modération se réserve le droit de ne pas publier vos contenus s'ils ne correspondent pas à la ligne éditoriale du portail, et de les traduire vers les autres plateformes Construction21 pour une diffusion internationale.